



THYMOVAR®

Médicament vétérinaire à base de thymol



TRAITEMENT CONTRE LA VARROOSE DUE AU VARROA DESTRUCTOR DE L'ABEILLE MELLIFÈRE (APIS MELLIFERA)



INNOUITÉ

Bonne tolérance pour la reine et le couvain.



EFFICACITÉ CIBLÉE

Pour des ruchers faiblement à moyennement infestés.



TRAITEMENT LONGUE DURÉE

Protection contre la ré-infestation après un traitement flash (par exemple avec Formicpro).



Adermatt

AMM n° FR/V/8902611 9/2007

Groupe pharmacothérapeutique : antiparasitaire externe. Le thymol est utilisable en Agriculture Biologique selon le règlement (UE) 2018/848.

Composition :

Principe actif : Thymol

Excipient : plaquette jaune en éponge cellulosique en tissu imprégné pour ruche

Dosage : 15 g de Thymol

Formulation : Plaquette imbibée de thymol

Conditionnement : 2 sachets de 5 plaquettes

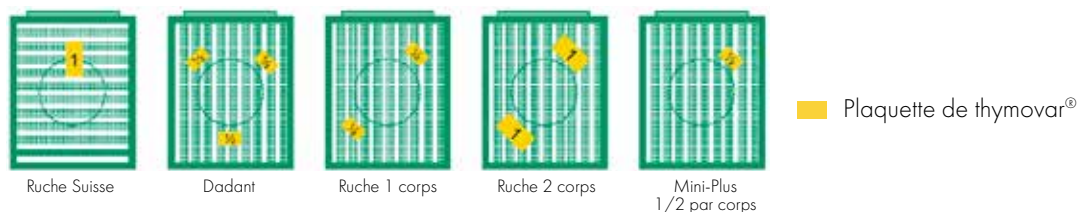
USAGES ET DOSES AUTORISÉS

Thymovar® est utilisé :

- En cas d'**infestation faible à modérée** de varroas (<5 varroas morts par jour)
- Comme **traitement longue durée** et pour **protéger** contre la **réinvasion**.

Avant le traitement, il est recommandé de procéder à un nourrissage des abeilles. Le premier traitement doit avoir lieu après la récolte de miel pendant 3 à 4 semaines. Le deuxième traitement doit avoir lieu après le nourrissage avec de nouvelles plaquettes pendant 3 à 4 semaines.

Le dosage est à adopter en fonction du type de ruches :



MODE D'ACTION

Le thymol est un phénol présent dans les fractions d'huile essentielle d'un grand nombre de plantes odorantes.

Lorsque l'acarien inhale ou absorbe le thymol (contact ou diffusion), ce dernier endommage le système nerveux et d'autres parties de l'acarien entraînant la mort de celui-ci.

En s'évaporant de la plaquette, le thymol sature l'air dans le rucher, il est alors inhalé ou absorbé par le varroa et il provoque la mort de l'acarien.

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION

PÉRIODE D'APPLICATION

J F M A M J J A S O N D

● Optimal ● Possible

TEMPÉRATURES

- Appliquer des températures diurnes comprises entre 15 et 30 °C.
- Meilleure efficacité obtenue avec des températures journalières maximales entre 20 et 25 °C.

MODE D'EMPLOI

- Les plaquettes doivent être placées proches sur le couvain operculé ou ouvert (distance avec le couvain de 4 cm).
- Attention à ne pas placer les plaquettes directement sur le couvain.
- Conserver un espace de 5 mm entre les plaquettes et le couvre-cadre.
- Ne pas traiter avec le médicament plus de deux fois par an.



1 Déballer les plaquettes

Préparer les plaquettes Thymovar® selon vos besoins avec des EPI (gants, combinaison, lunettes, masque de protection).



2 Découper les plaquettes

Selon le type de ruche, les plaquettes peuvent être facilement découpées avec des ciseaux et EPI.



3 Déposer les plaquettes

Avec des gants de protection, placer les plaquettes à une distance de 4 cm du couvain, directement sur les cadres.



Thymovar® est un médicament vétérinaire indiqué pour le traitement de la varroose de l'abeille (*Apis mellifera*) due à *Varroa destructor*. A appliquer avec des équipements de protection individuelle adéquats. Lire attentivement la notice avant utilisation. Demandez conseil à votre vétérinaire ou pharmacien. En cas de persistance des signes cliniques, adressez-vous à votre vétérinaire. Ne pas utiliser lorsque les températures maximales journalières sont supérieures à 30°C. Temps d'attente : Miel : Zéro jour. Ne pas utiliser le médicament juste avant et pendant la miellée. Au printemps suivant, ne pas extraire les rayons de la chambre à couvain qui étaient présents pendant le traitement. N°AMM : FR/V/8902611 9/2007. Titulaire de l'AMM : Andermatt BioVet GmbH, Franz Ehret Str 18, 79541 Lorrach, Allemagne. Distribué par Andermatt France sur le territoire français sous le numéro d'autorisation distributeur N° V319042/22. Le thymol est utilisable en agriculture biologique selon le règlement UE 2018/848. N° autorisation : AP 2023/3555